## Agés, immigrés, isolés, en situation de pauvreté :

## une population à haut risque en FTM

**Pourquoi est-ce une population à haut risque ?**

Parce que ce sont des hommes **isolés, « célibatairisés »** : ils vivent seuls en FTM, ont laissé leur famille au pays d'origine et font majoritairement des allers-retours permanents entre leur pays d'origine et la France. Et dans cette période de confinement, ces navettes ne seront plus possibles accroissant leur isolement.

Parce que déjà, un tiers d'entre eux présente **une symptomatologie dépressive** à l'échelle CES-D contre 17% des 65 ans en population générale. A ce jour, ce confinement crée des situations de décompensation forte et de détresse psychologique lourdes.

Parce qu'ils ont **des séquelles physiques très lourdes** résultant des professions occupées durant leur parcours professionnel, marqués par de multiples accidents du travail.

**Parce qu'ils sont âgés**, majoritairement de plus de 60 ans et présentent des pathologies liées à la vieillesse comme la perte de mémoire, des problèmes de prostate, de cœur, d'hypertension et du diabète. Ils sont aussi confrontés à des problèmes précoces de dépendance: 4,5% des 60-69 ans nés au Maghreb ont des problèmes de dépendance contre 1,3% chez ceux nés en France. **Ils ont le profil parfois des personnes accueillies en EHPAD**.

Parce qu'ils **sont en situation de pauvreté**, majoritairement ils touchent l'ASPA et connaissent des entraves administratives pour accéder à leurs droits sociaux, d'autant plus qu'ils sont illettrés.

**Parce que certains d'entre eux partagent des chambres ou des parties communes (toilettes et sanitaires)** dans les FTM non transformés en résidence sociale. Cette promiscuité est un facteur de contamination exponentiel qui peut leur être fatale. Cette situation est criante en Ile de France, avec les foyers qui regroupent des personnes originaires d'Afrique Subsaharienne. Mais elle existe encore dans certains foyers dans les Régions : Grand Est, Sud, AURA, Hauts de France : en lien avec l'histoire des vagues migratoires en France.



Note en date du 30 mars 2020

**Les mesures à prendre**

L'UNAFO demande pour permettre de mieux agir en FTM :

- Un **dépistage systématique en FTM**, pour protéger ceux qui ne sont pas atteints et orienter ceux qui le sont sur les sites de desserrement.

- La possibilité d'assurer **le confinement en orientant de manière effective les personnes vers les centres d'hébergement spécialisés.**

- La possibilité de les protéger en leur faisant bénéficier **des chambres d'hôtels** dans les territoires où les sites de desserrement ne permettent pas leur accueil

- **Fournir des équipements de protection individuelle, des kits hygiènes et tout éléments permettant de se protéger (**salariés et résidants) pour assurer une présence minimum dans les FTM.

- La possibilité d'avoir **des tickets services** rapidement.

- Une mobilisation des équipes mobiles soignantes **dans des délais plus rapides** que ceux actuels

- Ces équipes soignantes doivent passer régulièrement sur les sites pour évaluer les besoins, orienter les malades le cas échéant, rassurer…

- Assurer la continuité de service des **aides à domiciles** (infirmiers, repas, etc…)

- Eviter les ruptures des droits sociaux et ceux liées **au titre de séjour en prolongeant sûrement la période de trois mois prévue par l'ordonnance.**

**Adhérents UNAFO : Parc FTM non transformés par région (Chiffres 2019)**

| Région | Nombre d'établissements | Nombre de places |
|---|---|---|
| Ile de France | 105 | 22871 |
| Auvergne Rhône Alpes | 24 | 3645 |
| Grand Est | 24 | 2630 |
| PACA | 7 | 1415 |
| Hauts de France | 15 | 1261 |
| Occitanie | 3 | 589 |
| Pays de Loire | 3 | 480 |
| Bourgogne-Franche Comté | 4 | 434 |
| Corse | 3 | 259 |
| Bretagne | 1 | 161 |
| Centre Val de Loire | 4 | 145 |
| Normandie | 0 | 0 |
| Nouvelle Aquitaine | 0 | 0 |
| Total | 193 | 33890 |